

donnent exactement les mêmes soins que donnaient les chiropracteurs. L'exclusion de ces services connexes revient en réalité à exclure les services que l'on définit à juste titre comme des services de médecins, qui, d'après le premier ministre:

...constitueraient il nous semble, les prestations minimums de ce qu'on pourrait appeler un régime d'assurance-santé.

Non seulement le ministre prend cette décision singulièrement illogique, qui discrédite tout le bill et le climat qui l'entoure, mais il désavoue totalement l'assurance que le premier ministre du Canada avait donnée aux provinces la première fois où il avait exposé l'étendue de l'assurance-couverture pour les frais médicaux.

Je m'associe à ceux qui exhortent le ministre à reconsidérer son attitude, et à être logique, juste et équitable envers les Canadiens et les provinces du Canada.

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Monsieur le président, soit dit entre Écossais, venant d'une même île...

**M. Knowles:** Une petite île «serrée».

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** En effet. Nous avons un petit ministre serré, qui refuse d'inclure les autres professions du projet de loi. J'aurais cru qu'étant Écossais qu'il aurait élargi la portée du bill, afin d'en avoir pour son argent, ou pour l'argent des autres.

**M. Davis:** Ce ne sont pas là les propos d'un conservateur.

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Cette remarque vient-elle de l'honorable député de Coast-Capilano?

**M. Davis:** Je répète, pour que vous m'entendiez bien: «Ce ne sont pas là les propos d'un conservateur».

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Je répondrai une autre fois au député de Coast-Capilano.

• (4.00 p.m.)

Il s'est toutefois intéressé de près à la Commission Gordon, commission qui n'a rien dit de bon au sujet des provinces Maritimes ou de leurs habitants. On a laissé entendre que nous devons quitter la Nouvelle-Écosse et qu'il ne fallait pas essayer d'y implanter des

industries ou d'y prendre quelque initiative que ce soit. Le député de Coast-Capilano était l'un des parrains de ce rapport insensé. J'espère qu'il aura le même sort que l'ancien ministre des Finances. Le député de Coast-Capilano a-t-il quelque chose à ajouter?

**M. Davis:** Puisque le député m'invite à prendre la parole, je dirai tout simplement que s'il interprète le projet de loi à l'étude aussi mal que mes travaux à la Commission Gordon, que Dieu nous soit en aide.

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Voilà exactement à quoi je m'attendais. On ne saurait tirer du vin nouveau de vieilles outres. Le député de Coast-Capilano nous dira peut-être qu'à la Commission Gordon il ne faisait que vider les cendriers.

Un député d'une circonscription d'Ottawa a posé une question l'autre jour. C'était son discours inaugural à la Chambre. Je lui demanderais de se détendre quelques minutes tandis que je m'adresse au ministre.

**M. Tardif:** Je dois dire que vos discours ne m'inspirent pas.

**M. le président:** Puis-je rappeler au comité que nous étudions l'alinéa f) de l'article 2?

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Monsieur le président, je me conformerai avec plaisir à votre directive. Que le député de Russell laisse reposer le peu de matière grise qu'il a. (*Exclamations*)

La représentante de Westmorland est indignée. Elle a crié. J'espère qu'elle ne s'inquiétera pas trop d'ici la fin de mon discours.

**Une voix:** Elle songe à aller manger.

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Nous ne tiendrons pas compte des observations émanant d'en face.

**M. Knowles:** Le ministre des Postes a le sentiment d'être oublié.

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Permettez-moi de dire que le ministre des Postes a, à mon avis, toujours été un très galant homme. Pour répondre au député de Winnipeg-Nord-Centre, mes propos sur le ministre expriment l'image que je m'en forme.

J'en reviens à mon propos: je voudrais faire comprendre au ministre l'importance d'inclure les optométristes dans les dispositions du bill.